

VEGETEK DGE

**FLUIDE DE NETTOYAGE ET DE DEGRAISSAGE
EMULSIONNABLE BIOTECHNOLOGIQUE, SANS COV, SANS ODEUR, NON TOXIQUE
100% D'ORIGINE VEGETALE AU RICIN
Consommable Eco-responsable**

DEBITUMINANT

PROPRIETES

VEGETEK DGE à « Huile de Ricin » émulsionnable est spécifiquement développé pour remplacer les solvants hydrocarbures ou tout autre solvant d'origine pétrolière, tout en apportant un pouvoir solvant élevé, avec un IKB supérieur à 64 (Indice Kauri Butanol), suivant la Norme ASTM D 1133. Répond immédiatement aux attentes des responsables de production et de maintenance en termes de performance, d'absence de toxicité, d'environnement et de sécurité.

CARACTERISTIQUES

Composition :

Composition à 100% d'origine végétale, composition de matières premières facilement biodégradables et écologiquement optimisées.

Elaboré et formulé dans le respect total de l'utilisateur.

Parmi les principaux composants :

Agents de surfaces d'origine naturelle, huile de Ricin modifiée.

Tenue au froid : gel en dessous de -10°C

Formulation sans solvant hydrocarbure :

VEGETEK DGE ne fait pas l'objet d'une surveillance médicale particulière.

Formulation améliorant la sécurité :

Non inflammable, supprime toute obligation de classement de la zone d'utilisation en zone ATEX (Arrêté du 8 Juillet 2003).

Formulation sans hydrocarbure, facilement bio dégradable :

VEGETEK DGE est rapidement biodégradable. Protège l'environnement et les populations riveraines en cas de déversement accidentel, ne nécessite aucune autorisation ou déclaration d'emploi auprès des autorités administratives (Décret 2002-680). Produit réalisé à base d'esters d'huile végétale naturelle ne permettant pas de spécifier une couleur constante, pouvant varier suivant les lieux de production et les conditions climatiques avant la récolte. Une différence de couleur même extrêmement importante n'influe en rien sur la performance du produit.

Compatibilité avec tous les matériaux :

VEGETEK DGE est compatible avec la totalité des matériaux, métaux ferreux ou non, plastiques, élastomères, caoutchoucs....

Formulation responsable améliorant l'hygiène :

VEGETEK DGE ne contenant pas de solvant, n'émet aucune vapeur et est pratiquement inodore. Non entêtant et agréable à utiliser. Non irritant et non sensibilisant, il est très peu desséchant pour les tissus lipo-cutanés. Cette préparation ne contient aucune substance répertoriée comme explosive, extrêmement inflammable, facilement inflammable, inflammable, comburante, cancérigène, mutagène, toxique, toxique pour la reproduction, nocive, irritante, sensibilisante, corrosive ou dangereuse pour l'environnement (Arrêté du 9 Novembre 2004).

Le Ricin augmente les revenus des agriculteurs locaux sans concurrencer les cultures vivrières.

Le ricin est planté exclusivement dans des zones semi-arides où aucun produit alimentaire ne pourrait pousser.

Le développement du ricin ne concurrence donc en aucun cas la culture de produits alimentaires.

Il permet au contraire de favoriser le développement local de zones peu exploitées. Ces initiatives ont permis au contraire de promouvoir la culture du ricin dans de nouvelles régions tout en contribuant à augmenter les revenus des agriculteurs locaux.

Caractéristiques :

- Aspect ----- liquide bleu ou vert
- Odeur ----- faible
- Densité ----- 890 kg/m3
- Point éclair en vase clos ----- 173°C
- IKB indice solvant norme ASTM D 1133 ----- 64
- Teneur COV (Composés Organo-Volatils) ----- 0 % (m/m)
- Teneur en solvants / aromatiques / chlore ----- 0 % (m/m)
- Teneur en fluor / brome/ hydrocarbures ----- 0/0 ppm
- Teneur en iode / soufre/ benzène ----- 0/0 ppm
- Point de congélation ----- 5°C (+/- 1°C)



UTILISATIONS

VEGETEK DGE démontre une efficacité remarquable sur la plupart des polluants et s'utilise de 20 à 30% dans de l'eau, pour éliminer à froid, les fiouls lourds dans les cuves de stockage, dans le domaine du transport, lors d'épandages accidentels. Il n'est nécessaire que d'une concentration à 10% pour obtenir un nettoyage parfaitement efficace sur toutes surfaces polluées par des hydrocarbures légers combustibles tels que les essences, gaz oil, pétrole.... lorsque un rinçage mécanique est nécessaire, utiliser un matériel à haute pression.



VEGETEK DGE s'inscrit comme un excellent agent de nettoyage multi-usages pour les plates-formes de forage et dans cette application, il ne suffit que d'une émulsion entre 5 et 10%, que ce soit dans de l'eau douce ou salée, suffisant largement à éliminer la totalité des pollutions.



VEGETEK DGE élimine rapidement tous types de bitumes y compris ceux provenant des résidus de combustion ainsi que les bitumes d'origine végétale, le bitume de Norvège ou du Canada, de Judée....

VEGETEK DGE possède un pouvoir solvant remarquable pour éliminer tous les dérivés pétroliers d'origine organique, tels que les huiles entières ou solubles pour la décontamination des copeaux, la déformation des métaux et les graisses ou fluides de lubrification.

VEGETEK DGE convient pour le nettoyage de moteurs poids lourds, SAV auto ou moto et convient également pour le nettoyage de cales et moteurs en industrie maritime.

UTILISATEURS

VEGETEK DGE est à utiliser par les professionnels.

MODE D'EMPLOI

VEGETEK DGE s'utilise pur ou dilué dans de l'eau, peut s'appliquer sur toutes les surfaces, suivi d'un rinçage à l'eau, soit au jet ou avec un matériel à haute pression. Peut être dilué préalablement avec de l'eau jusqu'à 50%, permettant ainsi de réaliser des émulsions stables durant 1 à 2 heures en fonction de la température extérieure. Lorsque un rinçage mécanique est nécessaire, utiliser un matériel à haute pression. Le produit reste stable jusqu'à une température d'utilisation maximum de 120°C. Un essai préalable est recommandé.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Consulter la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande.

CONFORMITE A LA LEGISLATION

Préparation en conformité au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Démarche éco-responsable

Nous revendiquons par éco-responsable

- 1) **Réduire l'impact environnemental** : absence de solvants hydrocarbures ou tout autre solvant d'origine pétrolière
- 2) **Favoriser des cultures non vivrières** : à base d'huile de ricin modifiée (présent à +95%)
- 3) **Biodégradabilité** : 100%* des substances contenues sont biodégradables.

* : hors colorant : 99.999% arrondi à 100%